



PARTICIPATION CITOYENNE DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES EUROPÉENNES

Mesures de la Commission européenne durant le mandat 2019-2024

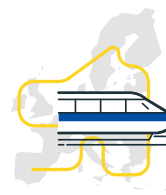


35

nouvelles initiatives proposées par les citoyens à la suite de la **Conférence sur l'avenir de l'Europe** (2021-2022)



Les **panels citoyens** ont contribué à l'élaboration de **3 politiques** en 2023 : gaspillage alimentaire, les mondes virtuels et la mobilité à des fins d'apprentissage.



100ème

initiative citoyenne européenne soumise en 2023 : Relier toutes les capitales et tous les citoyens européens via un réseau de trains à grande vitesse

- ✓ Le réseau **BELC** des élus locaux a été mis en place entre **2022 et 2024** ; il a permis un dialogue entre les institutions européennes et les structures gouvernementales locales.
- ✓ Dans la lignée de l'**Année européenne de la jeunesse** (2022), la Commission européenne prend en compte, à travers une étude d'impact systématique, les préoccupations des jeunes dans les domaines de la **santé, l'environnement, l'éducation, l'emploi et l'inclusion**.

En France

- Pendant la **Conférence sur l'avenir de l'Europe**, la France a organisé, en parallèle, une grande concertation au niveau national :
 - Au cours de la consultation en ligne « **Parole aux jeunes** », **50 000 jeunes français** ont élaboré **16 idées** principales pour l'**avenir de l'Europe**
 - Les régions françaises ont accueilli plusieurs conférences citoyennes avec **746 citoyens** tirés au sort.
 - Par ailleurs, le réseau **BELC** était l'une des recommandations françaises de la **COFE** : **44 élus locaux** français participent à ce réseau.
 - La **Représentation de la Commission à Paris** a organisé de nombreux événements de participation citoyenne entre **2021 et 2024** (ex. World Café sur la réduction des déchets et l'énergie, des dialogues citoyens avec les Commissaires)
- Dans le cadre de l'initiative **Europe des Communes**, la **Représentation régionale de Marseille** s'engage auprès des élus locaux en animant des **webinaires** et en organisant divers **événements** et activités liées aux compétences des collectivités locales.